

Madame, Monsieur le Député,

La directive sur les produits du tabac représente un enjeu colossal pour la santé de millions d'Européens. Les divers rebondissements autour de la discussion et de l'adoption de cette directive n'en finissent pas et ne sont pas dignes du Parlement Européen.

Après l'éviction du commissaire Dalli, le report du vote constitue un nouveau mauvais coup à l'encontre d'un texte pourtant fondamental pour la protection de la population contre le tabac pour les vingt années à venir.

La directive tabac permettra en effet de renforcer et d'harmoniser le dispositif légal pour le contrôle du tabac dans les pays de l'Union européenne (UE) avec des dispositions phares telles que les avertissements sanitaires sur 75% du paquet, l'interdiction des cigarettes « slim » (produits visant essentiellement les femmes) et des arômes dérivés du menthol. L'objectif final est de réduire de 2% le nombre de fumeurs dans l'UE dans un délai de cinq ans, alors que le tabac est associé à 700 000 décès par an, presque 2 000 par jour !

Extrêmement préoccupé par le report de la discussion de ce texte, je me permets de vous signaler cette question fondamentale pour la santé et le bien-être des citoyens de l'Union européenne. Je compte sur votre engagement le plus ferme pour faire, enfin, aboutir ce texte. Je serai très attentif à votre attitude sur ce dossier, tout particulièrement dans l'optique des prochaines échéances électorales.

Je vous prie de croire, Madame ou Monsieur le Député, en l'assurance de ma haute considération.